



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E90109

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2026

ÉDITÉ LE 20/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NARBONNE 2006B57

Siret : 488 120 387 00060

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9255765

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011038252504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011038252504

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/05/2025

Raison sociale : ADELEC

4 PLACE EMILE DIGEON
11100 NARBONNE

Téléphone : 04 68 58 46 14

Fax : 04 68 70 85 87

Portable : 06 83 73 34 40

Site Internet : <http://www.agence-de-lenergie.com>

E-mail : contact@agence-de-lenergie.com

Responsabilité légale :

ORTEMANN MATTHIAS GÉRANT / BEAURAIN NICOLAS, MARC GÉRANT

Effectif moyen : 32 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/01/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	14/01/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/01/2026
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.